La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIme Année — No 16
Journal bimensuel — 15 Août 1934

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu. Esaïe 43:12.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn N. Y., U. S. A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

5818 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13 ; (D).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah ; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible ; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin ; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre ; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

SA MISSION

CE JOURNAL est édité pour faire connaître Jéhovah et ses desseins tels qu'ils sont révélés dans les saintes Ecritures. Il contient un enseignement spécialement utile aux témoins de Jéhovah. Il est rédigé de façon à permettre à ses lecteurs l'étude systématique de la Bible et la Société met en outre à leur disposition d'autres écrits se prêtant à ces études. Il publie aussi des articles convenant à l'enseignement du public par radio.

La « Tour de Garde » s'en tient strictement, pour ses exposés, à la Bible comme autorité. Elle est absolument libre et indépendante de tous partis, de toutes sectes, de toutes institutions en général. Elle est sans réserve au service de Jéhovah Dieu et de son royaume dont Christ est le Roi. Elle n'a pas un point de vue dogmatique, au contraire, le lecteur est invité à soumettre son contenu à un sérieux examen à la lumière de la parole de Dieu. Elle ne se prête pas à la controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux critiques individuelles.

Abonnements :

Suisse :	1 an	6 fr.	— Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.	—
France :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.	—
Belgique :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.	—

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 269.5 m
Mardi .... 19.45—20.15
Jeudi .... 19.45—20.15
Samedi .... 19.45—20.15
Dimanche .... 12.00—12.30

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw
Longueur d'onde 328,60 m
Mercredi .... 19.50—20.05
Samedi .... 19.50—20.05

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 364 m
Vendredi .... 20.15—20.30

WALLONIA-Bonne Espérance (Belgique)
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 15.00—15.15

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
Dimanche .... 16.30—17.30

Congrès à Londres

Du 31 Août au 3 Septembre aura lieu un congrès des Témoins de Jéhovah, à l'« Alexandra Palace », dont la grande salle sera réservée à une conférence publique, le dimanche 2 Septembre. La matinée de chaque jour sera destinée à l'œuvre de la mission, tandis que l'après-midi et le soir il y aura des réunions pour les intéressés. Que tous ceux qui désirent participer au congrès de Londres veuillent s'adresser au *Comité du Congrès,* 34, Craven Terrace, Londres W. 2, Angleterre. Le président de la Société compte assister au congrès et donner une conférence publique.

Nous cherchons pour notre bureau de Paris

un frère ou une sœur sténo-dactylographe pour la correspondance française et autres travaux de bureau. Candidat doit être de nationalité française et connaître à fond le français. Entrée immédiate. Prière de s'adresser au bureau de Berne.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST
XXXIIme Année 15 Août 1934 No 16

Ses alliances

(Quatrième partie)

« Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice! — Et les cieux publieront sa justice, car c'est Dieu qui est juge. » — Ps. 50:5,6.

JEHOVAH Dieu est celui qui donne la vie. Par le mérite du sacrifice de Jésus-Christ, il a pris des dispositions, grâce auxquelles l'homme peut obtenir la vie. « Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. » (Rom. 6:23) Nul ne reçoit la vie parce qu'il est entré dans une alliance. Avant de pouvoir être admis dans la nouvelle alliance, l'enfant de Dieu doit avoir été préalablement justifié ou avoir été reconnu juste. Par sa foi en le sang répandu par Christ Jésus, il est ensuite considéré comme ayant droit à la vie. Mais dès qu'on est admis dans la nouvelle alliance, cela signifie qu'on est tenu d'observer les prescriptions de cette alliance, afin de pouvoir vivre et d'échapper à la mort éternelle. Les Israélites étaient soumis aux prescriptions de l'alliance de la loi, quand Jéhovah leur dit: « Vous observerez mes lois et mes ordonnances: l'homme qui les mettra en pratique, vivra par elles. Je suis l'Eternel. » (Lév. 18:5) Ce texte ne dit pas et ne signifie pas que les Juifs recevraient la vie, parce qu'ils étaient admis dans l'alliance, mais que les infractions à l'alliance de la loi entraîneraient la fin de la vie dont ils jouissaient alors. Ils étaient tenus de vivre dans l'alliance. Voici ce qui est encore écrit à ce sujet: « Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit: Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit: Le juste vivra par la foi. Or, la loi ne procède pas de la foi; mais elle dit: Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles [autre version: en elles]. » (Gal. 3:10–12) Durant le règne millénaire de Christ, celui-ci régénérera ceux de l'humanité qui se révèlent obéissants; il ne le fera pas en raison des dispositions de la nouvelle alliance, mais en vertu de leur obéissance à l'égard des lois de son royaume. Ceux dont la nouvelle alliance a fait un peuple pour le nom de Jéhovah, et qui demeurent fidèles jusqu'à la mort, dirigeront alors avec Christ Jésus, l'œuvre du renouvellement de toutes choses. (Apoc. 2:10; Matth. 19:28) La nouvelle alliance est surtout destinée à permettre d'agir avec ceux qui sont justifiés, puis engendrés de l'esprit, afin que ceux qui demeurent fidèles aux dispositions de l'alliance puissent être suscités et préparés comme témoins pour le nom de Jéhovah. La nouvelle alliance est inaugurée lorsque ceux qui sont dans l'alliance ont été amenés à l'unité de la foi en Christ Jésus, « à la mesure de la stature parfaite de Christ »; ils sont alors établis comme témoins officiels de Jéhovah; leur œuvre de témoignage doit être accomplie avant Harmaguédon.

A Sion

2 L'apôtre Paul s'adressait aux membres de Christ qui sont dans la nouvelle alliance, lorsqu'il écrivit: « Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, des myriades qui forment le chœur des anges. » (Hébr. 12:22) Il ne dit pas: Vous vous êtes approchés de l'Egypte ou d'une partie quelconque de l'organisation de Satan, mais: « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion », c'est-à-dire de l'organisation de Dieu, et cela signifie l'établissement du royaume de Dieu. L'établissement de Sion, l'organisation capitale de Jéhovah, commença lorsque se furent accomplies les paroles suivantes de Jéhovah: « C'est moi qui ai oint mon roi sur Sion, ma montagne sainte! » (Ps. 2:6) « L'Eternel étendra de Sion le sceptre de ta puissance: Domine au milieu de tes ennemis! » (Ps. 110:2) Puis le Seigneur Jésus-Christ, le messager de l'alliance, vint dans le temple; cette venue à Sion est accomplie après que le « reste » a été conduit dans le temple ouvert de Dieu.

3 La « cité du Dieu vivant » c'est la Jérusalem céleste descendue du ciel (Apoc. 21:1,2) pour prendre le gouvernement du monde en la personne du gouverneur légitime, Christ Jésus, et pour réhabiliter le nom de Jéhovah. Une armée d'anges constituait sa suite lors de sa venue, et prit part aux solennités de l'inauguration. Ce texte (Hébreux 12:22), selon la version de Lausanne, dit: « Vous vous êtes approchés... de myriades d'anges; d'une réunion solennelle [marge: d'une fête générale]. » Ces anges accompagnent le Seigneur quand il vient au temple pour juger et pour rassembler auprès de lui ceux qui sont entrés dans l'alliance et qui ont manifesté leur fidélité jusqu'à ce jour. (Matth. 25:31) « Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ [dans le temple] et notre réunion avec lui, nous vous

prions, frères... » (2 Thess. 2:1) Des anges prirent également part à l'inauguration de l'ancienne alliance de la loi, ainsi qu'il est écrit: « Elle [la loi] a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur. » (Gal. 3:19) Autorisés de Dieu, les anges transmirent son message, et Dieu ne toléra nulle désobéissance à l'égard du message qu'il avait fait annoncer par ses anges. (Hébr. 2:2) Les paroles prononcées par les anges furent adressées aux Israélites assemblés au pied de la montagne de Sinaï, lors de l'inauguration de l'alliance de la loi. Ces derniers se trouvaient déjà dans l'alliance depuis sa conclusion en Egypte, et les textes bibliques désignent ce peuple comme étant « l'assemblée » [autre version: « l'Eglise »] (c'est-à-dire un peuple choisi, appelé ou rassemblé), car il avait été choisi pour le nom de Jéhovah. « C'est ce Moïse qui dit aux fils d'Israël: Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi. C'est lui qui, lors de l'assemblée au désert, étant avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sinaï et avec nos pères, reçut des oracles vivants, pour nous les donner. » — Actes 7:37, 38.

4 Le texte biblique dit qu'à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle alliance « vous vous êtes approchés de... l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux. » (Hébr. 12:22, 23) En vérité, leurs noms sont inscrits dans les cieux, puisque Sion a engendré ses enfants, et leur droit de cité est dans les cieux. Les saints fidèles, qui étaient morts depuis longtemps dans la foi, ont été ressuscités les premiers et rassemblés à Sion, et ceux qui sont restés sur la terre, sont « enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur ». (1 Thess. 4:17) (Voir « *La Tour de Garde* » du 15 Mai 1934)

5 Le texte biblique indique un autre indice permettant de déterminer le temps de l'inauguration de la nouvelle alliance, quand il dit: « Vous vous êtes approchés... du juge qui est le Dieu [Jéhovah] de tous. » (Hébr. 12:23) Jéhovah est le juge de tous, et son jugement commence en premier lieu par la maison de Dieu, lorsque Christ Jésus, le juge légitimement établi, y fait son apparition et commence son jugement, en vue de purifier les fils de Lévi. (Mal. 3:3; 1 Pierre 4:17; Jacques 4:12) Ce jugement décide de ceux qui doivent être reconnus et oints, en vue de présenter à Dieu une offrande avec justice. (Hébr. 13:15) Cette « assemblée des premiers-nés », mentionnée par ce texte et qui a été rassemblée, auprès de Dieu, ne comprend pas la « grande multitude », mais se rapporte uniquement à ceux qui constituent la maison royale de Jéhovah et pour lesquels la nouvelle alliance a été inaugurée.

6 Nous lisons ensuite dans Hébreux 12:23: « Vous vous êtes approchés... des esprits des justes parvenus à la perfection. » Quels sont ces « esprits des justes parvenus à la perfection »? Les mots « parvenus à la perfection » indiquent la qualité des « justes », et non pas celle des « esprits ». Cette partie du texte ne se rapporte pas aux créatures dotées d'un organisme spirituel, mais aux fidèles qui vivent sur la terre. Dans le même chapitre il est parlé de Jéhovah comme du « juge », du « Père des esprits ». (Hébr. 12:9) « Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon, mais Dieu [Jéhovah, le Père des esprits] nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté. » (Hébr. 12:10) L'apôtre montre ainsi à qui s'applique la désignation « esprits des justes ».

7 Voici ce qui est écrit à propos de la révolte de Korée: « Ils [Moïse et Aaron] tombèrent sur leur visage, et dirent: O Dieu, Dieu des esprits de toute chair! un seul homme a péché, et tu t'irriterais contre toute l'assemblée? » (Nombres 16:22) Ceux qui sont engendrés de l'esprit ont Jéhovah pour Père spirituel, et cela est vrai alors même que ces créatures sont pourvues d'un organisme charnel. C'est pourquoi l'expression « des esprits des justes parvenus à la perfection », employée dans Hébreux 12:23, s'applique justement au « reste » actuel d'Israël spirituel, et celui-ci vit « selon l'esprit ». (Rom. 8:6) Nombreux sont ceux qui, bien qu'engendrés de l'esprit, ne se révèlent pas fidèles et ne sont par conséquent pas 'des esprits parvenus à la perfection', alors que le « reste », reconnu fidèle lors du jugement dans le temple, a été incorporé dans la classe du 'serviteur élu' et est parvenu à la perfection. Ceux qui en font partie furent des justes à l'époque; ils furent engendrés du saint-esprit et comptés parmi les fils de Dieu, et voici qu'en leur qualité de justes, ils sont rendus parfaits. Ils se sont fidèlement soumis au châtiment que leur « Père des esprits », Jéhovah, leur avait imposé, afin qu'ils pussent participer à sa sainteté. — Hébr. 12:6–10.

8 Ceux qui sont engendrés de l'esprit sont ceux qui ont été justifiés par le sang de Christ Jésus, et le « reste » a en outre été couvert du manteau de la justice. (Es. 61:10) C'est à eux qu'il est donné de se vêtir « d'un fin lin, éclatant, pur. — Car le fin lin, ce sont les œuvres justes des saints.» (Apoc. 19:8) Ceux qui sont décrits ici sont par conséquent les saints rassemblés auprès du Seigneur et parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance, « à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ. » (Eph. 4:13, 14; Ps. 50:5) On peut voir, par ce qui précède, que la description donnée dans Hébreux 12:23 « des esprits des justes parvenus à la perfection [ou: rendus parfaits] », caractérise le « reste » rassemblé auprès du Seigneur dans le temple. C'est pour ceux qui en font partie que la nouvelle alliance a été inaugurée.

9 Après que ce texte biblique a ainsi désigné ceux du « reste » comme étant ceux pour lesquels la nouvelle alliance a été inaugurée, les paroles suivantes mentionnent déjà le médiateur, et ce dans les termes suivants: « Vous vous êtes approchés... de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel. » (Hébr. 12:24) Jésus fut fait le médiateur quand il était sur la terre, dix-neuf siècles avant l'inauguration de la nouvelle alliance; mais maintenant qu'il est venu dans le temple et y a rassemblé les fidèles auprès de lui, il inaugure dans les cieux la nouvelle alliance et ce en faveur de ceux qui ont été reconnus fidèles jusqu'ici et

que Jéhovah a fait « asseoir ensemble, dans les lieux célestes, en Jésus-Christ ». Abel fut assassiné à cause de la fidélité avec laquelle il maintint son intégrité envers Dieu. Bien qu'Abel fut tout à fait innocent, quand il fut mis a mort sur l'instigation de Satan, son sang ne pouvait être que le sang d'un homme imparfait. Le sang de Jésus, le médiateur de l'alliance, „parle mieux que celui d'Abel », comme le dit le texte précité. Ce sang de l'aspersion ou sang de la nouvelle alliance, est celui du témoin parfait, fidèle et véritable; il possède par conséquent une valeur rédemptrice, valide l'alliance et est une garantie que ceux qui sont entrés dans l'alliance recevront également ses bienfaits. Ce sont là les choses dont « parle » le sang de Jésus, dont il est la signification ou qu'il désigne; ce sang, certes, vaut plus « que celui d'Abel ».

10 Un formidable tremblement de terre se produisit lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, sur la montagne de Sinaï. Jéhovah proclama plus tard, par l'organe de son prophète: « Car ainsi parle l'Eternel des armées: Encore un peu de temps, et j'ébranlerai les cieux et la terre, la mer et le sec. » (Aggée 2: 6) C'est à cette prédiction d'Aggée et à la prophétie relatée par Moïse, le tremblement de terre sur la montagne de Sinaï, que fit allusion l'apôtre, quand il écrivit: « Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne qu'on pouvait toucher et qui était embrasée par le feu, ni de la nuée, ni des ténèbres, ni de la tempête, ni du retentissement de la trompette, ni du bruit des paroles, tel que ceux qui l'entendirent demandèrent qu'il ne leur en fût adressé aucune de plus ... Gardez-vous de refuser d'entendre celui qui parle; car si ceux-là n'ont pas échappé qui refusèrent d'entendre celui qui publiait des oracles sur la terre, combien moins échapperons-nous, si nous nous détournons de celui qui parle du haut des cieux, lui, dont la voix alors ébranla la terre, et qui maintenant a fait cette promesse: Une fois encore j'ébranlerai non seulement la terre, mais aussi le ciel. » — Hébr. 12: 18, 19, 25, 26.

11 Bien que d'autres énoncés bibliques montrent que durant la bataille d'Harmaguédon toute la nature sera en proie à une agitation formidable, ces paroles contenues dans l'épître de l'apôtre Paul aux Hébreux et relatives à l'inauguration de la nouvelle alliance, ne semblent pas annoncer un tremblement naturel ou un violent ébranlement des choses naturelles. Ce qui se produisit sur la montagne de Sinaï était symbolique et préfigurait le tremblement ou les phases de l'examen ou du jugement de ceux qui ont fait une alliance d'accomplir la volonté de Dieu. Cela a lieu au temps où Christ Jésus juge comme purificateur; à cette époque un grand ébranlement se manifeste parmi les créatures qui se sont consacrées à l'accomplissement de la volonté de Dieu. Lors de cet ébranlement certains sont rejetés, mais d'autres demeurent. Un tel ébranlement eut lieu en 1918 environ, et il a continué depuis cette date qui correspond à l'époque de la venue du Seigneur dans le temple, ainsi qu'au commencement et à la continuation du jugement. Lors de cet ébranlement, ceux qui commettent l'iniquité sont rassemblés et expulsés; le Seigneur procède à cette expulsion à l'aide de ses anges. « Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité: et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. » — Matth. 13: 41, 42.

12 Le tremblement de terre sur la montagne de Sinaï, lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, préfigurait l'ébranlement, la séparation et l'épuration qui accompagnent l'inauguration de la nouvelle alliance par le plus grand Moïse. L'apôtre continue ensuite à comparer la responsabilité de ceux qui font partie de la nouvelle alliance à la responsabilité de ceux qui se trouvaient dans l'alliance de la loi. Les Juifs ne voulurent pas tenir compte des paroles prononcées par Moïse, et ils n'échappèrent pas au châtiment. C'est pourquoi l'apôtre dit: « Combien moins échapperons-nous, si nous nous détournons de celui qui parle du haut des cieux. » Christ Jésus parle maintenant du temple, du haut des cieux, et ceux qui ne l'écoutent pas, n'échapperont certes pas au châtiment. — Actes 3: 23.

13 C'est dans cette connexion que l'apôtre énonce la prédiction d'Aggée (2: 6, 7), et ce faisant il détermine définitivement le temps de l'inauguration de la nouvelle alliance, c'est-à-dire alors que celui qui est ardemment désiré vient dans le temple pour y juger. Puis vient l'ébranlement parmi ceux qui furent un jour dans l'expectative du royaume. Ce dernier ébranlement a lieu spécialement dans le but d'expulser tous ceux qui, étant dans l'expectative du royaume, ne se révélèrent pas fidèles. L'apôtre dit à ce propos: « Ces mots: Une fois encore, indiquent le changement des choses ébranlées, comme étant faites pour un temps, afin que les choses inébranlables subsistent. » (Hébr. 12: 27) Il explique ainsi que les inébranlables sont les fidèles que Dieu a rendus parfaits, qu'il a choisis dans le monde et qu'il a investis de leurs charges; ce sont eux qui continuent à être ses témoins et à prendre part à la réhabilitation de son nom. Ils sont ceux qui aspirent au royaume, et c'est à eux que le Seigneur a confié les intérêts du royaume. — Matth. 24: 47.

14 Le royaume ne peut être ébranlé, et ceux qui finalement hériteront le royaume, avec Christ, ne peuvent être expulsés. C'est le royaume qui réhabilitera le nom de Jéhovah; aussi tous ceux qui appartiennent au royaume doivent-ils demeurer fermes et intègres. L'apôtre dit à ce sujet: « C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, montrons notre reconnaissance en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte. » (Hébr. 12: 28) Ce royaume est venu à présent, et ses intérêts terrestres ont été confiés à la classe du serviteur fidèle et prudent. C'est pourquoi, s'adressant à ceux pour lesquels la nouvelle alliance a été inaugurée et à qui ont été confiés les intérêts du royaume, l'apôtre dit: « Montrons notre reconnaissance en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte. » Celui qui a ainsi le Roi pour ami doit être

reconnaissant, avoir des paroles de grâce sur ses lèvres et servir Dieu avec un cœur pur. « Celui qui aime la pureté du cœur, et qui a la grâce sur les lèvres, a le roi pour ami.» (Prov. 22:11) Les fidèles de ce genre servent Dieu «avec piété [autre version: vénération] et avec crainte », car « notre Dieu est aussi un feu dévorant. » (Hébr. 12: 29) Il ressort d'autres textes bibliques qu'il y a, à l'époque de cet ébranlement, des membres aspirant au royaume, mais qui refusent d'écouter Christ Jésus et d'obéir au plus grand Moïse, le sacrificateur, prophète et médiateur de la nouvelle alliance, et pour eux, Dieu est un feu dévorant. Jéhovah a choisi les siens pour en faire un peuple pour son nom; il soutiendra ceux qui demeurent fidèles et maintiennent leur intégrité envers lui; ils ont par conséquent lieu de redouter Dieu, et non pas ce que pourraient leur faire le diable, ses anges, ou des hommes. Ils savent qu'ils ne possèdent eux-mêmes ni force ni capacités, mais que leur puissance et leur protection viennent du Seigneur. « Ce n'est pas à dire que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous-mêmes. Notre capacité, au contraire, vient de Dieu. » (2 Cor. 3: 5) Avec sa grâce, ils sont, en tant que témoins de Jéhovah, en mesure d'accomplir tout ce dont ils ont été chargés et en vue de quoi ils ont été oints.

« Rendus capables d'être ministres »

15 Tout homme qui est engendré du saint-esprit n'est pas un serviteur ou ministre de la nouvelle alliance, mais ceux-là seuls le sont, qui ont atteint leur maturité en Christ; ces derniers sont en réalité des anciens, non par élection, mais par l'esprit du Seigneur. L'apôtre Paul expliquait aux Corinthiens qu'il ne pouvait accomplir que par la grâce de Dieu les choses dont il avait été chargé, puis il dit: « Il nous a aussi rendus capables d'être ministres [autre version: serviteurs] d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie. » (2 Cor. 3: 6) Dans ce verset ainsi qu'au premier de ce chapitre, l'apôtre Paul semble rapporter à soi-même et à Timothée, qui servirent alors tous deux leurs frères Corinthiens, la désignation « nous ». Des difficultés existaient alors dans le groupe de Corinthe, parce que certains avaient suivi des chefs humains, et que par conséquent des troubles se produisirent. Les frères dans l'assemblée qui désiraient être des chefs ne pouvaient pas être de bons serviteurs de la nouvelle alliance tant qu'ils n'étaient pas devenus réellement des anciens, c'est-à-dire tant qu'ils n'étaient pas parvenus à l'unité de l'esprit.

16 Il en a toujours été ainsi dans l'Eglise de Dieu. Si les membres obéissent à des chefs humains et ne tiennent pas compte de la parole de Dieu, il en résulte invariablement des troubles. Mais le temps est venu où le sanctuaire est purifié; ceux qui sont vraiment dans le sanctuaire sont unis et par conséquent rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance. Pourquoi cependant y a-t-il toujours encore des troubles parmi les membres qui se réunissent en groupes? Parce que certains membres ne sont pas dans le temple, ne sont pas parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance en Christ Jésus et ne sont par conséquent pas oints pour accomplir l'œuvre du Seigneur. Ils continuent à manifester un esprit égoïste et inique, et persistent à vouloir diriger les choses à leur manière et façon et à mépriser les prescriptions de l'organisation; il en résulte des troubles. Celui qui est dans le temple et apprécie comme il convient la grande faveur que le Seigneur lui témoigne, s'aperçoit que l'ennemi lutte désespérément contre le « reste »; il voit encore que tous ceux qui sont dans le temple, doivent combattre côte à côte pour le message du royaume, et qu'ils ne doivent jamais se laisser effrayer par la résistance et les attaques de l'adversaire. « Seulement, conduisez-vous d'une manière digne de l'Evangile de Christ, afin que, soit que je vienne vous voir, soit que je reste absent, j'entende dire de vous que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant d'une même âme pour la foi de l'Evangile, sans vous laisser aucunement effrayer par les adversaires, ce qui est pour eux une preuve de perdition, mais pour nous de salut; et cela de la part de Dieu. » — Phil. 1: 27, 28.

17 Si dans l'état actuel d'une assemblée on rencontre un membre qui refuse d'obéir aux prescriptions de l'organisation et persiste à agir de façon inique et à suivre sa propre voie égoïste, il prouve ainsi lui-même qu'il n'est pas dans le temple et ne peut être par conséquent un digne serviteur de la nouvelle alliance. La véritable attitude du fidèle « reste » consiste dans ce cas à éviter toute discussion verbale et à continuer d'accomplir fidèlement sa mission. Il vaut mieux subir silencieusement l'injustice et continuer à accomplir inébranlablement la tâche qui est confiée aux fidèles, que de chercher à se défendre ou à se justifier soi-même. (1 Cor. 6: 7) Chaque membre de la classe du temple aura confiance en tous les autres membres et s'efforcera de se dépouiller de tout égoïsme et d'accomplir joyeusement l'œuvre qui lui est confiée. Il évitera en même temps tous ceux qui essaient de causer des divisions. — Rom. 16: 17, 18.

18 L'apôtre écrit: « Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit; . . . l'esprit vivifie. » Les lettres imprimées dans les livres ou les lois et règlements rédigés ne suffisent pas en eux-mêmes à inciter un membre à suivre une voie qui lui vaudrait l'approbation vivifiante de Dieu. C'est la puissance du saint-esprit de Dieu qui le fait progresser sur la voie conduisant à la vie éternelle. Puissent ceux du temple comprendre et apprécier comme il convient le fait qu'ils ont été amenés dans le temple et oints, et qu'ils y ont été enseignés, afin qu'ils puissent servir comme témoins de Jéhovah et être ainsi les serviteurs ou ministres des choses en vue desquelles ils ont été choisis et oints. Pour ceux du temple, les personnalités ne jouent aucun rôle. Ils forment tous un corps et sont tous enseignés et envoyés dans le monde par les grands maîtres, dans le seul but de prendre part à la réhabilitation du nom de Jéhovah.

Reflétant sa gloire

[19] Quand Moïse descendit de la montagne de Sinaï, après qu'il eut reçu la loi et les prescriptions de Jéhovah, « la peau de son visage rayonnait ». Pour éviter que les Juifs voient son visage rayonnant, il mit un voile sur son visage; mais lorsqu'il se presentait devant l'Eternel pour lui parler, il l'ôta. (Exode 34: 27–35) L'alliance de la loi et ses prescriptions condamnèrent la nation d'Israël, en raison de sa rébellion; elles constituaient par conséquent pour les Israélites la sentence de mort. En présence de ce fait, l'apôtre Paul écrivit: « Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire fût passagère, combien le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus glorieux! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire. Et, sous ce rapport, ce qui a été glorieux ne l'a point été, à cause de cette gloire qui lui est supérieure. En effet, si ce qui était passager a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux. » — 2 Cor. 3: 7–11.

[20] Le rayonnement du visage de Moïse était un reflet de la gloire de Jéhovah, et Moïse servit de miroir réflecteur. L'administration de la nouvelle alliance par le plus grand Moïse, Christ Jésus, le médiateur, est de beaucoup plus glorieuse que la gloire révélée lors de l'inauguration de l'alliance de la loi. La gloire de Jéhovah rayonne du visage de Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur et médiateur; elle se reflète sur ceux qui sont admis dans l'alliance et dans le temple. (2 Cor. 4: 4–6) Lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, le reflet de la gloire de Dieu se trouvait sur le visage de Moïse; ce ne fut donc pas la gloire des Israélites, mais Moïse réflétait la gloire de Dieu. Lors de l'inauguration de la nouvelle alliance sur la montagne de Sion, Jéhovah apparaît dans sa gloire, et Christ Jésus reflète la gloire de Jéhovah sur ceux de Sion. (Ps. 102: 16) Si l'alliance de la loi avait suscité le peuple pour le nom de Jéhovah, ce peuple aurait été employé ultérieurement à refléter la lumière rayonnante de la gloire de Jéhovah, qui rayonnait sur le visage de Moïse, le médiateur. Mais cette alliance échoua et fut supprimée, et maintenant la nouvelle alliance suscite le « peuple pour son nom », « une nation sainte » qui reflète la gloire du Seigneur; la gloire qui rayonne sur le visage du Seigneur Jésus est plus grande que celle qui fit rayonner le visage de Moïse. « En effet, si ce qui était passager [l'alliance de la loi] a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux. » — 2 Cor. 3: 11.

[21] Quand l'apôtre Paul écrivit l'épître aux Corinthiens, la gloire qui y est mentionnée était encore à venir; c'est ce que révèlent ses paroles suivantes: « Ayant donc cette espérance, nous usons d'une grande liberté. » (2 Cor. 3: 12) Cette gloire ne fut pas aperçue aux jours de l'apôtre Paul, mais on la voit lors de l'inauguration de la nouvelle alliance. S'il l'avait aperçue en son temps, il n'aurait pas parlé d'elle comme d'une espérance. « Ce qu'on voit, peut-on l'espérer encore? Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec persévérance. » (Rom. 8: 24, 25) Durant la période d'attente de cette gloire, le saint-esprit était le médiateur, le consolateur et l'avocat de ceux qui étaient consacrés, et c'est ce que l'apôtre Paul savait. Comme il avait cet espoir, il dit: « Ayant donc une telle espérance [en la gloire future], nous parlons avec une grande liberté. » (2 Cor. 3: 12; version d'Ostervald). Ayant cette espérance il n'était pas confus, car « l'espérance ne rend pas confus. » (Rom. 5: 5; vers. syn.) Si l'apôtre Paul parla avec une grande liberté en son temps, combien plus les oints du Seigneur devraient-ils aujourd'hui, au jour du jugement, user de liberté.

[22] L'apôtre ne parla pas en termes voilés, et c'est pourquoi il se servit de la description suivante: « Nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, pour que les fils d'Israël ne fixassent pas les regards sur la fin de ce qui était passager. » (2 Cor. 3:13) La gloire terrifiante que Jéhovah fit apparaître sur le visage de Moïse remplit les Juifs de crainte, parce qu'ils regardaient Moïse et non pas avec foi Dieu, le Seigneur. Afin d'atténuer l'éclatante lumière qui rayonnait sur son visage, il se voila. Les Juifs étaient dans la joie à cause d'un homme, de quelqu'un qui était de leur peuple; c'est pourquoi ils ne voyaient pas que la gloire de Moïse, comme médiateur et inaugurateur de l'alliance de la loi, n'était que temporaire et qu'elle prit fin quand se termina l'alliance de la loi. La gloire sur le visage de Moïse était destinée à prédire, en petit, la gloire future du plus grand médiateur, Christ Jésus, qui devait inaugurer l'alliance meilleure; mais les Juifs n'y songeaient pas, et c'est pourquoi ils rejetèrent Christ, lorsqu'il vint, et continuent à le rejeter. C'est pour cette raison que l'apôtre dit des Juifs: « Mais ils sont devenus durs d'entendement [ils sont aveuglés; autre version]. Car jusqu'à ce jour le même voile demeure, quand ils font la lecture de l'Ancien Testament, et il ne se lève pas, parce que c'est en Christ qu'il disparaît. » (2 Cor. 3: 14) Cet aveuglement affecta la plus grande partie d'Israël naturel, et l'empêcha de comprendre la signification du témoignage qu'avaient porté Moïse et les prophètes qui lui succédèrent.

[23] Le voile sur le visage rayonnant de Moïse indique par conséquent que Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur de Jéhovah, voile la vérité au regard de ceux qui y résistent. Quand Esaïe vit le temple du Seigneur, au cours d'une vision, le Seigneur lui dit: « Il dit alors: va, et dis à ce peuple: Vous entendrez, et vous ne comprendrez point; vous verrez, et vous ne saisirez point. Rends insensible le cœur de ce peuple, endurcis ses oreilles, et bouche-lui les yeux, pour qu'il ne voie point de ses yeux, n'entende point de ses oreilles, ne comprenne point de son cœur, ne se convertisse point et ne soit point guéri. » (Es. 6: 9, 10) Ce texte montre la surdité et l'aveuglement de ceux qui entendent de leurs oreilles naturelles et voient de leurs yeux naturels, mais ne sont en mesure ni

de comprendre ni de saisir. Après la venue de Christ Jésus dans le temple, la signification de ce symbole fut révélée, par la puissance du saint-esprit, à ceux qui servent fidèlement Jéhovah; toutefois le saint-esprit ne dévoile pas cette signification aux infidèles. C'est pourquoi l'apôtre dit: « Jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est jeté sur leurs cœurs. » (2 Cor. 3:15) Cela affecte effectivement tous ceux — y compris la classe de « l'homme du péché » — qui ne sont pas dans la demeure secrète du Très-Haut, et le plus grand Moïse ne révèle pas à ces derniers les mystères de la parole de Dieu. La difficulté en ce qui concerne de semblables adversaires réside dans le fait qu'ils n'ont pas l'amour de la vérité, bien qu'ils eussent jadis cette vérité; ils furent de ce fait aveuglés dans leur égoïsme.

24 Quand Moïse vint devant l'Eternel pour lui parler, « il ôtait le voile ». (Ex. 34:34, 35) L'apôtre Paul, alléguant la prophétie ci-dessus, dit: « Mais lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté. » (2 Cor. 3:16) Cette déclaration de l'apôtre prouve, que lorsqu'on se détourne d'un homme pour se tourner vers Jéhovah Dieu, et qu'on a une absolue confiance en lui et en le Seigneur Jésus, « le voile est ôté » des yeux de ceux qui possèdent l'esprit du Seigneur, et ces derniers reçoivent la compréhension. A ceux, par conséquent, qui retournent vers le Seigneur, est donnée une vision de sa gloire que reflète le visage de Christ Jésus, et cette vision illumine les cœurs et les esprits de ceux qui sont entièrement dévoués au Seigneur. Christ Jésus est « la lumière éclatante de la gloire de Dieu ». Mais lorsque les membres qui ont fait une alliance d'accomplir la volonté de Dieu continuent à lever les yeux vers un homme et vers ses prétendues capacités merveilleuses, et à être épris de ses enseignements, ils sont aveugles en ce qui concerne la vérité, et cela résulte de la déclaration précitée de l'apôtre.

25 Ceux qui prétendent obstinément que le pasteur Russell avait enseigné toute la vérité qui doit être apprise par les saints sur la terre se trouvent dans l'obscurité et demeurent dans l'obscurité. Ils ne s'aperçoivent pas que le Seigneur est dans le temple, et raillent la déclaration affirmant qu'il est dans le temple. Leur aveuglement persistant et leur incompréhension à l'égard des prophéties contenues dans la Bible, en sont la preuve. Lorsque de nos jours les Juifs naturels lisent ce qui a été écrit par Moïse, tout cela est obscur pour eux. Il en va de même pour ceux qui jadis furent des Israélites spirituels, mais qui ont constamment levé leurs yeux vers un homme au lieu de les lever vers le Seigneur: il leur est impossible de comprendre les Ecritures. Mais à ceux qui se tournent vers le Seigneur et qui ont confiance en lui, le voile est ôté et ils voient ce que le Seigneur leur révèle dans son temple.

Liberté

26 Jéhovah est la puissance suprême, c'est-à-dire le Très-Haut. Le Seigneur Jésus-Christ est la puissance supérieure ou l'autorité après Jéhovah et « l'esprit vivifiant ». (1 Cor. 15:45) Moïse préfigurait Christ Jésus; il fut charnel ou humain et préfigurait la créature spirituelle, Christ Jésus. L'apôtre poursuit: « Or, le Seigneur [Jéhovah] c'est l'esprit; et là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. » (2 Cor. 3:17) Certains de ceux qui sont engendrés de l'esprit se sont faussement emparés de ce texte et s'en sont servis comme d'une autorisation ou d'une excuse pour leur iniquité dans l'organisation de Dieu; ils ont prétendu que là où est l'esprit du Seigneur, chacun jouit de la liberté de faire ce qui lui plaît, et que nul n'est tenu d'observer les prescriptions de l'organisation de Dieu; aussi ne leur obéissent-ils pas. Une telle interprétation du texte est absolument erronée. Nul en Christ n'a la permission de faire ce qui lui plaît, car chaque membre est tenu d'obéir au Seigneur et à son organisation. Liberté ne signifie pas licence effrénée. Là où existe réellement l'élévation d'esprit parmi ceux qui sont engendrés de l'esprit, ces derniers sont affranchis de la servitude sous laquelle étaient placés les Juifs. L'esprit du Seigneur repose sur ses oints qui sont dans le temple ou à l'abri du Très-Haut; toutefois ce n'est pas l'état de la « grande multitude », car ceux qui en font partie sont captifs dans l'organisation de Satan. On ne peut certainement pas dire d'eux qu'ils sont libres. Cette servitude comprend ceux qui bien qu'engendrés de l'esprit se trouvent dans des systèmes religieux nominaux, ou en dehors de ceux-ci, et sont entravés par la crainte des hommes. Il y a beaucoup d'hommes qui prétendent être dans la vérité actuelle, mais que la crainte retient effectivement en servitude dans l'organisation de Satan. La classe du temple, par contre, n'est pas dans une situation semblable. L'apôtre dit: « Mais la Jérusalem [l'organisation de Dieu] d'en haut est libre, c'est notre mère. » (Gal. 4:26) Ainsi ceux qui sont oints et se trouvent dans la demeure secrète ou dans le temple du Très-Haut ne sont dans la servitude d'aucune puissance du monde, comme si ces puissances étaient les « autorités supérieures ». Mais ceux qui considèrent les gouvernants du monde comme les « autorités supérieures » sont certainement en esclavage. Les fidèles, cependant, les témoins de Jéhovah, savent apprécier la vérité et sont conscients de ce que le jour du jugement est venu; ils proclament par conséquent librement la vérité et cela prouve leur amour envers Jéhovah et leur liberté en Christ. — 1 Jean 4:17, 18.

27 Ces fidèles refusent de reconnaître les gouvernants de ce monde comme étant les « autorités supérieures ». Ils refusent toute conciliation avec les puissances de l'organisation de Satan, et ne veulent pas accepter de cette organisation ou lui demander l'autorisation de prêcher l'évangile du royaume de Dieu. Ils obéissent à Dieu et non pas aux hommes, car ils sont affranchis de la servitude de l'homme et des organisations humaines qui se trouvent sous la domination de Satan. La liberté n'existe donc que là où est l'esprit du Seigneur; telle est aussi la signification des paroles de l'apôtre dans le texte précité. Tous ceux toutefois qui ont été admis en Christ et dans l'alliance,

et ont été choisis comme peuple pour le nom de Jéhovah, sont tenus d'obéir entièrement et sans restriction au grand prophète, Christ Jésus, et comme les instructions adressées au « reste » émanent du Seigneur dans le temple, tout membre doit obéir inconditionnellement aux instructions que le Seigneur adresse à son organisation. — Actes 3: 23.

[28] Christ Jésus est le chef de la maison des fils, et celui qui se trouve dans sa maison, c'est-à-dire dans la maison royale de Dieu ou dans le temple, est totalement affranchi de l'organisation de Satan. Jésus adressa les paroles suivantes à ceux qui croyaient être les serviteurs de Dieu: « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. Si donc le fils vous affranchit, vous serez réellement libres. » (Jean 8: 31, 32, 36) La même règle joue encore aujourd'hui. Pour être complètement affranchi de l'organisation de Satan, il faut connaître la vérité, être en Christ Jésus et obéir fidèlement au Seigneur. Mais par là il ne faut pas entendre la liberté d'agir à son gré égoïste et de contrevenir aux prescriptions de l'organisation de Dieu. Celui qui persiste à suivre des voies personnelles et choisies dans un sentiment égoïste et à mépriser les instructions qui viennent du temple, se place ainsi lui-même en dehors de la faveur de Dieu. Que nul ne s'imagine avoir la liberté de faire ce qui lui plaît, parce qu'il est dans la vérité. Il doit agir comme il plaît au Seigneur, et la volonté du Seigneur est exprimée dans sa parole. Le Seigneur agit par l'intermédiaire de son organisation et n'a qu'une seule voie qui permette d'accomplir son œuvre. Il ne se sert pas de plusieurs voies.

Vision

[29] L'apôtre dit ensuite, s'adressant spécialement à ceux qui possèdent comme lui l'esprit du Seigneur, et à ceux qui sont aujourd'hui dans le temple et servent fidèlement Jéhovah: « Nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur, l'Esprit [version synodale: par l'action de l'esprit du Seigneur] » (2 Cor. 3:18) Dans le symbole, le visage de Moïse était voilé, mais pas celui des Israélites. Dans l'antitype c'est le visage du plus grand Moïse, Christ Jésus, qui rayonne, et il reflète la gloire de Jéhovah. Lorsque de ce fait les Israélites spirituels tournent leur visage vers le Seigneur et par conséquent le détournent de l'homme, le voile est enlevé du visage de ceux qui sont en unité parfaite avec Christ et ils reçoivent une vision du visage dévoilé. Cela explique pourquoi ceux du temple voient à présent clairement les desseins du Seigneur et aperçoivent nettement sa gloire, alors que d'autres qui croient être en Christ ne voient rien. Voici comment la version de Darby rend le texte: « Or nous tous, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en esprit. » (2 Cor. 3: 18) Le Seigneur Jésus ne voile pas sa gloire devant nous (qui sommes tous dans le temple), car nous avons la foi et l'esprit du Seigneur. Tous ceux dans le temple vivent selon l'esprit et ont une vision, alors que d'autres sont aveuglés. Les fidèles dans le temple contemplent le visage dévoilé du Seigneur Jésus-Christ comme s'ils regardaient dans un miroir, et c'est là qu'ils voient la gloire de Jéhovah, sur Christ Jésus; cette gloire est captée et reflétée par ceux qui sont dans le temple. La gloire mentionnée ici n'est pas une partie de nous, et elle n'émane pas de nous. C'est le grand médiateur et inaugurateur de la nouvelle alliance qui reflète la gloire de Jéhovah, car il est à présent dans son temple, « dans sa gloire, avec tous les anges ». (Matth. 25: 31) Jéhovah a donné sa gloire à Christ Jésus et à la classe du temple, mais à nuls autres. (Es. 42: 8) Christ Jésus reflète la gloire de Jéhovah, et ceux du temple qui contemplent cette gloire reflètent à leur tour, sur d'autres, la gloire du Seigneur Jésus, afin que ces derniers puissent voir quels sont les vrais témoins de Jéhovah.

[30] Ces fidèles sont « transformés en la même image ». Les membres du « reste », conduits dans le temple lors de l'inauguration de la nouvelle alliance, ont été « enlevés ... sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs ». (1 Thess. 4: 17; voir « *La Tour de Garde* » du 15 Mai 1934) Ils contemplent, depuis le temple, la gloire du Seigneur; c'est à l'abri, dans le temple, qu'ils sont enseignés de lui, et cet enseignement modifie totalement leur attitude et leur façon d'agir. Ils sont purifiés des choses qui ne sont pas du Seigneur, telles que la crainte et l'adoration des hommes, la soumission aux puissances du monde, contraire à la volonté de Dieu, l'accord avec les enseignements des hommes et l'adaptation à ses enseignements, l'action de suivre les hommes dans leurs voies; en bref ils sont purifiés de tout ce qui est en relation avec le formalisme de Babylone. La classe du temple doit être transformée à l'image de Christ Jésus. « Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. » — Rom. 8: 29, 30.

[31] Ceux qui ont été amenés dans le temple, et pour lesquels la nouvelle alliance a été inaugurée, voient et comprennent cette vérité que Christ Jésus est « le témoin fidèle et véritable » de Jéhovah, qu'il est absolument intègre envers Dieu et se consacre entièrement à la réhabilitation du nom de Jéhovah; ils comprennent à présent qu'ils doivent, à ce point de vue, ressembler au Seigneur. C'est pourquoi ils doivent être des fidèles témoins de Jéhovah, car ils ont cheminé avec Jésus et ont été enseignés de lui. Ils doivent agir comme il a agi et rendre courageusement et sans crainte témoignage pour le nom de Jéhovah. Il est écrit à ce propos: « Lorsqu'ils virent l'assurance de Pierre et de Jean ... ils les reconnurent pour avoir été avec Jésus », car Pierre et Jean étaient

en effet des témoins courageux et intrépides pour le nom de Jéhovah. (Actes 4:13) Ainsi est modifiée leur attitude et leur façon d'agir qu'ils manifestèrent au cours de la période d'Elie; ils deviennent les témoins courageux et intrépides, à l'exemple du Seigneur. Il ne faut pas entendre par là des témoins rudes et discourtois, mais cela signifie qu'ils proclament la vérité posément et hardiment.

32 Le texte biblique précité où il est dit « de gloire en gloire » ne signifie pas que les membres du « reste » ou de la classe du temple ont été transférés de la gloire de l'alliance de la loi, à la gloire de la nouvelle alliance, mais qu'ils ont été transformés à la ressemblance de Christ Jésus en tant que fidèles témoins pour le nom de Jéhovah. Il est vrai que les fidèles ont reflété, dans une certaine mesure, la gloire du Seigneur pendant la période d'Elie, mais depuis qu'ils ont été transférés de la période d'Elie à la période d'Elisée, il leur a été attribué un plus grand honneur et une gloire plus grande du service, parce que l'œuvre d'Elisée est accomplie avec un dévouement désintéressé pour l'honneur du nom de Jéhovah. Ceux de la classe de Jonadab s'aperçoivent de plus en plus quels sont les véritables témoins de Jéhovah qui, comme Jésus, quand il séjourna sur la terre, honorent le nom de Jéhovah. Jésus parla comme suit de ses fidèles disciples: « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. » (Jean 17:22) Les fidèles reflètent la gloire du Seigneur de sorte que ceux-là mêmes qui se trouvent à l'écart peuvent distinguer qui est vraiment dévoué à Jéhovah, de façon désintéressée.

33 Une semblable modification transforme l'homme à l'image de Christ Jésus, « comme par le Seigneur, l'Esprit ». (2 Cor. 3:18) Christ Jésus est apparu dans le temple et a rassemblé auprès de lui les saints de Jéhovah; c'est pourquoi les paroles suivantes de l'apôtre se réalisent à présent: « Quand Christ, votre vie, paraîtra, alors vous praraîtrez aussi avec lui dans la gloire. » (Col. 3:4) C'est dans le temple que Christ Jésus enseigne ses membres, et il les envoie pour qu'ils reflètent sa gloire. (Matth. 10:27) Les anges du Seigneur ont rassemblé et expulsé ceux qui se complaisent dans iniquité; le Seigneur a recouvert les fidèles du manteau de la justice et les a envoyés comme ses témoins, pour qu'ils rayonnent par le reflet de sa gloire; et voici que ces paroles ont trouvé leur accomplissement: « Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. » (Matth. 13:43) Cette gloire n'est conférée qu'aux témoins de Jéhovah, qui ont été faits une partie du serviteur élu. (Es. 42:8; 43:7) Comme fidèles témoins ils conservent leur intégrité envers lui, et c'est pourquoi les injures qui accablèrent Christ Jésus sont également leur lot, et il sont combattus et persécutés. (Rom. 15:3) Les faits le prouvent et montrent quelles sont les expériences des témoins de Jéhovah, qui proclament franchement son nom. « Si vous êtes outragés pour le nom de Christ, vous êtes heureux, parce que l'Esprit de gloire, l'Esprit de Dieu, repose sur vous. [De leur part, il est blasphémé, mais quant à vous, glorifié (Darby).] — 1 Pierre 4:14.

34 Les fidèles jouissent du merveilleux privilège d'être des témoins pour le nom de Jéhovah, maintenant que son grand juge est dans le temple, qu'il juge la maison de Dieu et classe les hommes, comme on sépare les brebis des boucs. Les véritables disciples de Christ n'ont pas honte d'être les témoins de Jéhovah, mais ils sont heureux de pouvoir participer à la diffusion de son témoignage destiné à réhabiliter son nom. (1 Pierre 4:16) Ils proclament la justice de Dieu.

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Expliquez si l'on peut obtenir la vie quand on a fait une alliance avec Jéhovah? Comment faut-il par conséquent interpréter Lévitique 18:5? Sous quelles conditions l'humanité obtiendra-t-elle la vie durant le règne millénaire de Christ? Quel est le but de la nouvelle alliance? Quand entre-t-elle en vigueur pour ceux qui sont admis dans l'alliance, et quel est son effet à leur égard?

§ 2, 3. Quand et comment s'accomplit Hébreux 12:22? Comparez cet accomplissement avec le temps et la façon dont s'accomplit 2 Thessaloniciens 2:1.

§ 4, 5. Qui est désigné par « vous » (verset 22), et par « l'assemblée des premiers-nés » (verset 23), et comment les fidèles se sont-ils « approchés » . . . ? Que faut-il entendre par: « du juge qui est le Dieu de tous »?

§ 6—8. Montrez quels sont les « esprits des justes parvenus à la perfection ».

§ 9. Quel rapport ont entre elles les expressions suivantes: a) « . . . de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance »; b) « . . . et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel »?

§ 10—13. Indiquez ce qui fut préfiguré ou prédit par les énoncés suivants: a) Aggée 2:6 et Hébreux 12:26; b) Hébreux 12:25; c) Hébreux 12:27.

§ 14. Quel est le « royaume inébranlable »? De qui l'avons-nous reçu? Comment? Quand?

§ 15—18. Quels sont les serviteurs de la nouvelle alliance? Expliquez l'expression de l'apôtre « rendus capables d'être ministres » et la différence qu'il établit entre la « lettre » et l'« esprit » de l'alliance. Montrez que son conseil a été écrit pour le temps présent et qu'il trouve maintenant son application.

§ 19, 20. Expliquez la « gloire » dont parle l'apôtre dans 2 Corinthiens 3:7—11.

§ 21. Quelle est « l'espérance » mentionnée au verset 12, qui exige que nous parlions « avec une grande liberté »? Indiquez l'application actuelle de ce texte biblique.

§ 22—25. Expliquez l'illustration dont se sert l'apôtre dans les versets 13—15. Quand et comment s'appliquera ou s'accomplira-t-elle, ensemble avec le verset 16?

§ 26—28. Montrez si le verset 17 fut compris ou appliqué comme il convient, par ceux qui, à l'heure actuelle, sont engendrés de l'esprit, et si leur façon d'agir s'y est conformée, ainsi qu'aux paroles de Jésus dans Jean 8:31, 32, 36.

§ 29—33. Expliquez les paroles de l'apôtre (verset 18): a) « le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur »; b) « transformés en la même image, de gloire en gloire »; c) « comme par le Seigneur, l'Esprit », ou « par l'action de l'esprit du Seigneur »!

§ 34. Quel est le grand privilège que Jéhovah a conféré à présent aux fidèles, et quelle sera ensuite leur façon d'agir?

(W.T. du 15 Mai 1934)

Le véritable Agneau sacrificatoire

LORSQUE les Israélites furent conduits hors d'Egypte — leur maison de servitude — un agneau mâle, impeccable, et son sang versé jouèrent un rôle important. Tout cela était une image prophétique, indiquant des choses à venir, plus importantes. — Hébreux 10:1.

Jésus, le Fils bien-aimé de Jéhovah, fut la réalité préfigurée par l'agneau pascal d'Israël. Le sang de l'animal dans cette figure était important en raison de ce qu'il représentait. Le sang du Fils bien-aimé de Dieu, versé en sacrifice, est de la plus grande importance pour tous les hommes. Ceux des ecclésiastiques qui laissent de côté ou qui déprécient l'importance du sang de Jésus comme grand prix de la rançon de l'homme font violence à la parole de Dieu et aident Satan à détourner le peuple du seul nom, du seul chemin qui conduise à la vie éternelle.

La loi de Jéhovah exigeait des Israélites qu'ils fissent des préparatifs pour la pâque. (Ex. 12: 1–28) Le chef de chaque famille représentait Jéhovah lui-même. Quatre jours avant le sacrifice, l'agneau devait être choisi. Quatre jours littéraux avant la mort de Jésus, il s'offrit lui-même à la nation d'Israël. Jésus mourut environ 4160 ans après le péché et la chute d'Adam. Quatre jours de mille ans auparavant, Jéhovah l'avait choisi pour être le Rédempteur de l'homme. Les quatre jours de la figure furent par conséquent accomplis en Jésus-Christ, littéralement et symboliquement.

L'agneau pascal devait être un mâle sans défaut. Celui que l'agneau préfigurait devait être un homme sans défaut. Pourquoi cette victime pour le sacrifice devait-elle être un homme parfait? Parce que l'homme parfait Adam avait violé la loi de Dieu et que la vie lui avait conséquemment été ôtée. La loi de Dieu exigeait une vie pour une vie. Celui qui devait être substitué à Adam dans la mort devait donc être un homme parfait. C'est là le motif pour lequel l'animal employé pour représenter le Rédempteur devait être sans défaut. Le Rédempteur d'Adam et de sa postérité devait être un homme parfait, ni plus ni moins.

Sur toute la terre, il n'y avait pas un homme parfait. Tous étaient condamnés à cause de l'imperfection résultant du péché d'Adam. Il n'y en avait pas un qui fît le bien. (Psaume 14:3) Aucun d'eux n'était qualifié pour racheter son semblable. (Psaume 49:8) Ces versets montrent à quelle extrémité en était notre race. Jéhovah forma la terre pour que l'homme l'habitât. (Esaïe 45:12, 18) Le désir de l'homme a toujours été de posséder la vie éternelle. Dieu avait promis de bénir toutes les familles de la terre; et cette bénédiction impliquait une occasion d'avoir la vie. Il avait promis de racheter l'homme de la mort. Comment se réaliserait cette promesse?

Jéhovah envoya sur la terre son Fils bien-aimé, le Logos. Etait-il nécessaire que le Logos mourût pour devenir un homme? Non. Son droit à la vie et son existence furent transférés du plan spirituel au plan humain. Le Logos fut engendré comme enfant dans le sein de Marie, et cela arriva par le moyen du saint-esprit de Dieu ou de son pouvoir invisible. Au temps marqué, Jésus naquit. Par une action directe de sa puissance, Jéhovah donna au petit enfant Jésus la vie et le droit à la vie; c'est pourquoi il naquit être parfait. Bien que né d'une femme imparfaite, il n'eut pas la moindre imperfection. Le droit de vivre et l'existence lui ayant été donnés par Jéhovah directement, par Jéhovah qui est le seul de qui la vie émane directement, il s'ensuit qu'il devait être parfait sous tous les rapports. Jéhovah ne fait rien d'imparfait, car « son œuvre est parfaite. » — Deutéronome 32:4.

Les Ecritures identifient le Logos et le Fils bien-aimé de Dieu comme le commencement de la création, et disent ensuite: « La Parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous [hommes] », et elle était « pleine de grâce et de vérité ». (Jean 1: 14) « Lorsque les temps furent accomplis, Dieu envoya son Fils né d'une femme, né sous la loi. » (Galates 4:4) Le fait qu'il naquit d'une femme imparfaite ne signifie pas qu'il était imparfait, ainsi que nous venons de le voir, parce que sa vie provenait de Jéhovah. Il naquit être humain afin de pouvoir devenir le Sauveur de l'humanité. (Luc 2:11) C'est ainsi que Jéhovah procura celui qui possédait toutes les qualifications requises pour accomplir ce que préfigurait l'image, celui qui était apte à fournir le prix de la délivrance de la race humaine. — Hébr. 10:5.

Le témoignage biblique suivant, qui fait autorité, prouve indubitablement que l'agneau pascal préfigurait Jésus, le Fils de Dieu, et que ce Fils bien-aimé était la réalité ou, autrement dit, la réalisation de la figure. Jean-Baptiste, comme précurseur de Jésus, annonça sa venue à ceux qui voulurent l'entendre. « Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit: Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. C'est celui dont je disais: Après moi il vient un homme qui m'a devancé: parce qu'il était avant moi. Je l'ai vu, et j'ai rendu ce témoignage: C'est lui qui est le Fils de Dieu. Le lendemain, Jean se trouvait de nouveau là avec deux de ses disciples; et, regardant Jésus qui passait, il dit: Voici l'agneau de Dieu! » — Jean 1:29, 30, 34–36.

Les Ecritures identifient encore Jésus comme l'être sans tache prédestiné par Jéhovah à être le Rédempteur de l'humanité, et par conséquent préfiguré par l'agneau pascal. « Sachant que ce n'est point par des choses périssables comme l'argent ou l'or que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vos pères vous ont transmise, mais par le précieux sang de Christ, l'Agneau sans défaut et sans tache, déjà prédestiné avant la fondation du monde et manifesté à la fin des temps à cause de vous. » — 1 Pierre 1:18–20.

Dans la figure, l'animal était innocent et sans tache. Celui qui fut la réalité était « saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs ». (Hébreux 7:26) Ainsi, le témoignage montre d'une façon décisive que l'agneau préfigurait Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Jésus commença son ministère quand il eut trente ans. Etant parfait parce qu'il avait reçu sa vie de Dieu directement, il était qualifié pour racheter l'homme; et son témoignage prouve

qu'il vint dans ce but. « C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rançon de plusieurs. — Matthieu 20: 28.

Puisque la loi de Dieu demandait aux Juifs d'observer la pâque en tuant l'agneau le quatorzième jour de Nisan, et puisque Jésus naquit sous la loi et qu'il était le véritable Agneau, l'Agneau préfiguré, il était donc nécessaire qu'il fût mis à mort le quatorzième jour de Nisan. La journée juive commence à six heures du soir. Au moment voulu, Jésus s'assit avec ses disciples pour manger l'agneau pascal, selon que la loi l'exigeait. Il dit alors à ses disciples: « J'ai fort désiré de manger cette Pâque avec vous avant que je souffre. » (Luc 22: 15) Ce fut la dernière fois que la cérémonie se répétait à juste titre.

Ce même jour Jésus fut crucifié. Il réalisa entièrement la figure de l'agneau pascal à ce moment-là. Ce que l'agneau pascal préfigurait devint alors une réalité par la mort du bien-aimé Fils de Dieu. Jéhovah intervient exactement au temps fixé. Il n'ôta pas la vie à son Fils bien-aimé, mais il permit que d'autres le fissent, et il veilla à ce que cela eût lieu exactement à l'instant prévu dans l'image de l'agneau pascal.

Quand on tuait l'agneau pascal dans l'image, il ne donnait aucun signe de résistance. Par son saint prophète, Dieu avait décrit son Fils bien-aimé comme un agneau qui marchait à la croix sans protester. « Il a été opprimé et affligé, et il n'a pas ouvert sa bouche: il a été amené comme un agneau à la boucherie, et a été comme une brebis muette devant ceux qui la tondent, et il n'a pas ouvert sa bouche. » — Esaïe 53: 7.

Un des titres donnés au Fils bien-aimé de Dieu est « l'Agneau ». Par là, il est encore identifié comme celui que préfigurait l'agneau pascal. Il est écrit qu'il est « l'agneau immolé dès la fondation du monde ». (Apocalypse 13: 8) Il est aussi montré dans cette même relation comme le Puissant de la tribu de Juda, au sujet duquel Dieu poussa Jacob à prophétiser. (Genèse 49: 10) Il apparaît en outre comme celui que préfigurait David et comme le puissant représentant de Jéhovah qui l'honora du titre de « Fidèle ».

Il est écrit: « Voici, le Lion de la tribu de Juda, la Racine de David, a vaincu pour ouvrir le livre et ses sept sceaux. Et je vis au milieu du trône et des quatre bêtes, et au milieu des anciens un agneau qui se tenait là comme immolé... Digne est l'Agneau qui a été immolé de recevoir la puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction. » (Apocalypse 5: 5, 6, 12; vers. D.) En parlant de Jésus-Christ et de son sacrifice, l'apôtre Paul le décrit comme celui qui était préfiguré par l'agneau pascal: « Car Christ, notre Pâque, a été immolé. » — 1 Corinthiens 5: 7.

Rappelons-nous que la vie est ce qu'Adam perdit et ce que l'homme désire ardemment; et que le seul chemin conduisant à la vie a été préfiguré par Dieu dans le sacrifice de l'agneau pascal, lequel représentait son Fils bien-aimé. Cela explique pourquoi le Logos fut fait homme et appelé Jésus. « Etant fait à la ressemblance des hommes, étant devenu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. » (Philippiens 2: 7, 8; vers. D.) L'impuissance de notre race ne pouvait être levée que par la valeur d'une vie humaine parfaite sacrifiée. La famille humaine est comparable à des brebis égarées, parce qu'elle naquit dans le péché et fut conçue dans l'iniquité. (Psaume 51: 5) Dieu donna son Fils bien-aimé pour que l'humanité fût libérée de cette grande impuissance causée par le péché. — Esaïe 53: 6.

Quand il se trouvait sur la terre, Jésus parla de la race humaine comme de brebis et de lui-même comme du berger; il indiqua clairement que son sacrifice ouvrait le chemin de Dieu qui conduit à la vie. « Jésus leur dit encore: en vérité, en vérité, je vous le déclare, je suis la porte des brebis... Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé, il entrera et il sortira, et il trouvera de la pâture. Le voleur ne vient que pour dérober, pour égorger, et pour détruire; moi, je suis venu afin que les brebis aient la vie, et qu'elles l'aient en abondance. Je suis le bon berger: le bon berger donne sa vie pour ses brebis. » — Jean 10: 7, 9–11.

Le Fils de Dieu fut envoyé sur la terre pour fournir le prix de la rançon de l'humanité. Il n'était pas obligé de venir ici-bas et de mourir, mais il y vint pour faire la volonté de son Père; c'est pourquoi son Père l'aimait. „Comme le père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. Voici pourquoi le Père m'aime: c'est parce que je donne ma vie, afin de la reprendre. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre. J'ai reçu cet ordre de mon Père. » — Jean 10: 15, 17, 18.

Il avait été demandé aux Israélites de rôtir l'agneau entier, sans en briser un os, puis d'en manger la chair avec du pain sans levain. Ce qui était préfiguré là fut aussi prédit par le prophète de Dieu. (Psaume 34: 21) Quand Jésus fut immolé comme la réalité préfigurée par l'agneau, pas un os de son corps ne fut brisé. « Quand ils vinrent à Jésus, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes, car cela arriva afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie: Aucun de ses os ne sera rompu. » — Jean 19: 33, 36.

Le pain que les Juifs devaient manger avec l'agneau rôti devait être sans levain. Le levain est une chose impure, par conséquent un symbole du péché. Le pain sans levain préfigurait la pureté de Jésus. C'était aussi une image de sa nature humaine donnée pour la vie du monde. Rendant témoignage de lui-même, Jésus dit: « Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. C'est ici le pain qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel: si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. » — Jean 6: 49–51, 54, 55.

La vie est dans le sang. Le sang versé de l'agneau prouvait sa mort. Le sang répandu de Jésus prouva l'effusion de sa vie, de son existence humaine. Il fut écrit prophétiquement de lui: « Il a livré son âme à la mort. » (Esaïe 53:12) Ce témoignage révèle qu'en outre de l'œuvre de Jésus, en tant que celui qui réhabilite le nom de Jéhovah, le sacrifice du Fils bien-aimé de Dieu est une disposition très nécessaire que Dieu a prise pour bénir l'humanité; que Dieu donna une figure de ce sacrifice par celui de l'agneau pascal qui, sous la loi, devait être répété chaque année jusqu'à la venue de Jésus; que Dieu envoya son Fils bien-aimé dans le monde pour qu'il mourût et fournît le prix de la rançon de l'humanité; que l'effusion du sang de l'agneau préfigurait l'effusion du sang de Jésus-Christ qui fut répandu pour nous, et que Dieu fut poussé à tant de sollicitude pour la race humaine par son amour pour elle.

Aussi est-il écrit: « Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu en effet n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde; mais pour que le monde soit sauvé par lui. » (Jean 3:16, 17) En face de ce puissant témoignage scriptural, comment un homme sain d'esprit peut-il dire que le sang de Jésus n'a aucune valeur en ce qui concerne la préparation du chemin de vie pour l'humanité? Quiconque pense honnêtement être un prédicateur et prétend prêcher de par la Bible peut-il dire que le sang de Jésus n'était pas nécessaire pour la vie des peuples de la terre?

« Racheter » c'est libérer, délivrer; c'est fournir un prix de rachat d'une valeur équivalente à la chose à racheter. Le précieux sang de Jésus versé dans la mort sur la croix procurait le prix du rachat de la race humaine. Sa vie parfaite correspondait exactement à la vie parfaite dont Adam jouissait en Eden, et satisfaisait par conséquent aux exigences de la loi divine. Elle était le prix équivalent de la vie de la race humaine. « Car vous avez été rachetés à un grand prix: Glorifiez donc Dieu dans votre corps, et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » (1 Corinthiens 6:20) Cela correspond à cet autre témoignage: « Vous avez été ... rachetés ... par le précieux sang de Christ. » — 1 Pierre 1:18, 19.

Il est encore écrit de Jésus: « Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu, par ton sang, des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation. » (Apocalypse 5:9) Par la grâce de Dieu, il goûta la mort pour tous. (Hébreux 2:9) C'est l'homme parfait Jésus qui donna sa vie et qui fournit par là le prix de la rédemption de l'humanité; et cette dernière aura, au temps prévu par Dieu, l'occasion d'en être instruite. « Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? » (Rom. 10:14) Telles les paroles de l'apôtre Paul.

(W. T. du 15 Mai 1934)

Textes et Commentaires

Texte du 15 Août

« Un esprit de révolte [trad. angl.: un oracle de transgression] anime le cœur de l'impie: Toute crainte de Dieu est bannie de sa vue. »
— Psaume 36:2; version synodale —

On peut expliquer ainsi le terme « oracle »; « Sentence ou message venant d'une puissance invisible en réponse à une question. » Il est destiné à provoquer ou à guider les actes de la créature. C'est la volonté ou la décision de la créature impie de mettre à exécution ses projets égoïstes en mépris de la loi de Dieu, et cette créature est désignée avec raison comme étant obstinée ou méchante, sans loi. Comme elle est poussée à l'action par ses propres désirs et comme ces désirs sont mauvais, il est juste de dire qu'un oracle ou un mobile d'impiété, de transgression, est dans son cœur et guide sa conduite. Elle ne connaît que son autorité à elle et fait tout son possible pour exécuter ses projets. Elle ira 'jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant elle-même Dieu'. T 5/33.

Texte du 16 Août

« Nous désirons que chacun de vous montre le même zèle pour conserver jusqu'à la fin une pleine espérance. » — Hébreux 6:11.

L'espérance suprême d'un chrétien doit s'accomplir à la fin de ses pérégrinations terrestres. Cette grande espérance est de recevoir la vie éternelle dans un organisme spirituel et de participer à la résurrection de Christ, afin d'être « semblable à lui » et de demeurer pour toujours dans la faveur et au service de Jéhovah. Telle est « l'espérance qui nous était proposée. Cette espérance, nous la possédons comme une ancre de l'âme, sûre et solide; elle pénètre au delà du voile, là où Jésus est entré pour nous comme précurseur, ayant été fait souverain sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédek. » C'est la couronne de vie qui n'est donnée qu'à ceux qui sont fidèles jusqu'à la mort. Il n'y aurait en effet aucune raison de donner l'espérance à ceux qui auraient entièrement atteint la chose suprême à laquelle ils puissent aspirer. Les prophéties doivent être comprises par le « reste » alors qu'il est encore dans l'organisme de la chair. T 5/15/34.

Texte du 17 Août

« Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit; mais tu ne sais d'où il vient, ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'esprit. »
— *Jean 3:8* —

De même que le vent, ce qui est né de l'esprit et se trouve par conséquent dans le domaine spirituel ne peut être aperçu par l'œil humain, mais est perçu par les chrétiens qui sont en rapport étroit avec le Seigneur. Quand les membres du « reste » sont recueillis par le Seigneur dans le temple, ce n'est pas l'organisme de la chair qui est recueilli, mais la créature qui n'a à présent que l'organisme de la chair; les yeux naturels que possède cet organisme ne peuvent apercevoir ce qui est dans l'esprit, mais ceux qui appartiennent au « reste » peuvent reconnaître ou comprendre les choses de l'esprit. Comment savent-ils qu'ils ont été recueillis maintenant dans le temple du Seigneur? Ils le savent parce qu'ils possèdent le témoignage de l'esprit et parce que la Bible et les faits le confirment. Ils se trouvent avec le Seigneur « dans les airs », c'est-à-dire dans un état où il est impossible pour des yeux naturels de voir ce qui est présent. T 5/15/34.

Texte du 18 Août

« Hommes corrompus d'entendement, privés de la vérité et croyant que la piété est une source de gain. » — 1 Timothée 6:5

L'esprit de l'égoïsme était déjà manifeste au temps des apôtres; et à l'époque actuelle, l'égoïsme est plus rampant que jamais, et aujourd'hui l'application des paroles de l'apôtre est beaucoup plus grande. L'apôtre avertit tous ceux qui veulent plaire à Dieu et trouver en lui un refuge complet, qu'ils doivent se séparer de tous ceux qui sont égoïstement animés d'un désir de gain personnel, que ce gain soit l'accumulation de richesses ou de puissances terrestres ou un gain résultant de l'honneur des applaudissements et de l'approbation des hommes et qui incite le bénéficiaire à briller parmi eux. (Verset 11) A cet effet l'apôtre déclare avec précision, que ceux qui veulent recevoir l'approbation de Dieu et trouver dans son nom un refuge complet, doivent se séparer de tous ceux qui poursuivent par intérêt une certaine voie; ce faisant les fidèles montrent qu'ils sont les Témoins de Jéhovah et les cibles de l'ennemi. T 3/1/34.

Texte du 19 Août

« Il convint avec eux d'un denier par jour, et il les envoya à sa vigne. » — Matthieu 20:2.

L'idée de la récompense fut prédominante parmi les ouvriers loués les premiers pour aller à la vigne. La réhabilitation du nom de Jéhovah, qui est incontestablement la chose la plus importante, ne fut pas encore comprise alors par ceux qui, dès le matin, furent envoyés à la vigne. Vers 1919, Sion, l'organisation de Dieu, enfanta ses fils, et ces fils sont les ouvriers envoyés dès le matin. Comme ils ne pouvaient apporter de profit au maître de maison, le salaire qui leur est payé est un don bienveillant que Jéhovah leur fait, alors qu'ils sont encore sur terre; Jéhovah le leur accorde à la fin d'un temps déterminé, au cours duquel ils travaillaient pour l'œuvre du royaume. A l'expiration de ce temps, tous les ouvriers reçurent le même salaire, sans égard au temps qu'ils avaient consacré au service et sans égard à leur travail dans la vigne du maître de maison. T 4/15/34.

Texte du 20 Août

« Mais ceux, semblables à des brutes qui s'abandonnent à leurs penchants naturels et qui sont nées pour être prises et détruites, ils parlent d'une manière injurieuse de ce qu'ils ignorent, et ils périront. » — 2 Pierre 2:12.

Il ne faut pas absolument avoir été fils de Dieu pour commettre le péché menant à la mort. Celui qui a été éclairé quant à Dieu et à son Fils bien-aimé, le Sauveur de l'homme, celui-là sait dès lors ce qui est bien et ce qui est mal. Possédant cette connaissance, si un tel individu volontairement, c'est-à-dire le sachant et le voulant, persécute ou s'oppose aux frères du Seigneur Jésus parce qu'ils annoncent la vérité du royaume, ses agissements sont mauvais, ils sont contre le Seigneur lui-même. Jésus établit cette règle, déclarant qu'elle serait en vigueur lorsqu'il serait venu à son temple pour le jugement; il dit que le mal fait à l'un des plus petits d'entre ses frères le touchait personnellement: « Et ceux-ci [ces méchants] s'en iront au châtiment éternel. » — Matthieu 25:46.

Texte du 21 Août

« Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis que l'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix. »
— *Romains 8:6* —

Vivre selon l'esprit, c'est avoir l'esprit de Christ, c'est-à-dire, marcher sur les traces de Jésus. L'apôtre dit aux consacrés dans l'épître aux Romains, 8:5: « Ceux qui vivent selon la chair s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit. » Les créatures visibles du monde de Satan sont désignées comme « charnelles ». Celui qui par son alliance avec Dieu s'est engagé à marcher sur les traces de Jésus et qui cependant garde son cœur partagé entre les choses de l'organisation de Satan et celles de l'organisation de Dieu, celui-là est inconstant; s'il ne se place pas résolument du côté de Jéhovah, s'il n'attache pas exclusivement son esprit et son amour aux choses du royaume de Dieu, il ne pourra pas vivre, mais il mourra. T 6/33.

Texte du 22 Août

« Et les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous les vivants, qui seront restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs. »
— *1 Thessaloniciens 4: 17* —

Les fidèles endormis dans la mort, tels que les apôtres, sont les premiers ressuscités, puis rassemblés auprès du Seigneur dans le temple, c'est-à-dire édifiés en Sion. Ensuite vint le rassemblement des vivants, du « reste ». Le fait qu'ils sont rassemblés dans le temple et y sont enseignés de Dieu est une preuve concluante qu'ils se trouvent avec le Seigneur « dans les airs », c'est-à-dire dans un état où il est impossible pour des yeux naturels de voir ce qui est présent. S'ils sont avec le Seigneur dans le temple, il est évident qu'ils sont près du Seigneur, bien qu'ils ne puissent le voir. C'est pourquoi les mots 'enlevés à la rencontre du Seigneur dans les airs' décrivent parfaitement cet état. Ceux du temple, bien qu'ayant encore un organisme charnel, sont pour toujours avec le Seigneur s'ils restent fidèles jusqu'à ce qu'ait lieu la transformation de leur organisme, lors de la première résurrection. T 5/15/34.

Texte du 23 Août

« Je t'aime, ô Eternel, ma force! Eternel, mon rocher, ma forteresse. » — Psaume 18: 2, 3.

Jéhovah a pourvu à un refuge puissant, mais seulement pour ceux qui l'aiment. Les « derniers jours » dans lesquels nous vivons exigent de l'intrépidité et comportent de grands dangers, car l'heure décisive est proche. L'ennemi ne néglige aucun effort en vue d'accomplir la destruction de ceux qui servent Dieu. Sa colère est spécialement dirigée contre les Témoins de Jéhovah, car ils portent le témoignage de la vérité, en obéissance aux commandements de Dieu. Presque toute la nation d'Israël se détourna de Dieu, parce qu'elle ne l'aimait pas; aussi fut-elle nécessairement vouée à la destruction. La « chrétienté » est contre Jéhovah Dieu, car elle ne l'aime pas; aussi sera-t-elle détruite. Seuls les vrais Juifs (c'est-à-dire ceux qui louent Dieu) peuvent chanter à présent, avec sincérité, les paroles du Psaume 18. Ces chanteurs d'Israël spirituel savent que le nom de Jéhovah est pour eux une tour forte dans laquelle ils vont se réfugier pour se trouver en sûreté. T 3/1/34.

Texte du 24 Août

« Voici l'explication, ô roi, voici le décret du Très-Haut . . . Sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu saches que le Très-Haut domine sur le règne des hommes. » — Daniel 4: 24, 25.

Ces paroles de Daniel montrent qu'à la fin des « sept temps » Jéhovah enverrait son Fils bien-aimé — et c'est ce qu'il a fait — pour contraindre ses ennemis et tous ceux qui ne veulent entendre ses avertissements à reconnaître qu'il est le Très-Haut et que la domination du monde a été confiée à celui qui justifie le nom de Jéhovah. C'est là une nouvelle et décisive preuve que les témoins de Jéhovah pour garder leur loyauté envers Dieu doivent maintenant au milieu des persécutions et des souffrances proclamer aux peuples que Jéhovah est le Très-Haut, que son royaume est arrivé, que le Roi est venu et qu'il est monté sur son trône. Dieu révèle le sens de ses prophéties à son « reste » fidèle, à ses témoins dévoués qui ont ainsi l'assurance d'être bien du côté de Jéhovah.

T 6/15/34.

Texte du 25 Août

« Tu n'auras point égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand. »
— *Lévitique 19: 15* —

En 1931, tous les ouvriers dans la vigne de Jéhovah reçurent un « denier », sans égard au temps qu'ils avaient consacré au service du Seigneur. C'est là une preuve nouvelle de ce qu'ils ne reçoivent pas leur salaire pour avoir apporté quelque profit au Seigneur, mais grâce à la bonté de Jéhovah; et cela révèle le rapport étroit existant entre l'ouvrier et le grand maître de maison. Dans la vigne du Seigneur il y a des ouvriers de condition différente. Quand, selon la règle établie par Dieu, le temps de la paye fut venu, tous ceux qui avaient pris part au service, sans égard à la position qu'ils avaient occupée dans la vigne, furent traités de la même façon; ils se seraient évidemment tous réjouis, s'ils avaient tous eu un sentiment et une appréciation justes. Jéhovah eut soin que tous fussent traités impartialement. Sa loi déterminait qu'aucune différence ne devait être faite. T 4/15/34.

Texte du 26 Août

« Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. » — Matthieu 13: 43.

C'est alors, après la purification de la classe du sanctuaire, que ceux qui se trouvent hors du temple pleurent, gémissent et grincent des dents, mais les fidèles du temple resplendiront comme témoins de Jéhovah. Ceux du temple n'ont ni l'occasion, ni le loisir de pleurer, mais pour eux c'est un temps de joyeux service, à la louange de Jéhovah. (Esaïe 12: 2–6) Etant dans le temple, ils sont enseignés de Dieu et apprécient la nourriture que Dieu leur donne. (Esaïe 54: 13) Ils persévèrent à exécuter les commandements de Dieu: « Heureux ceux qui font ses commandements, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville! » (Apocalypse 22: 14; version d'Ostervald revisée) Soyez certains, que si quelqu'un devient infidèle, après son admission dans le

temple, l'ange du Seigneur l'en fera sortir. Les fidèles qui resteront dans le temple auront part à la réhabilitation du saint nom de Jéhovah.
T 10/15/33.

Texte du 27 Août

« *Vous verrez la gloire de l'Eternel, parce qu'il a entendu vos murmures contre l'Eternel; car que sommes-nous, pour que vous murmuriez contre nous?* » — *Exode 16:7*

Tout comme dans l'expérience que firent Moïse et Aaron, certains prétendent ne murmurer et ne se plaindre que contre notre Société, et contre quelques frères en relation directe avec l'œuvre de la Société. Mais c'était, en réalité, contre Dieu. Si Jéhovah a, sur la terre, une organisation dont il se sert, cette organisation doit exécuter les volontés du Très-Haut et se sentir responsable devant son Maître. Si le serviteur n'obéit pas fidèlement au Seigneur, il sera renvoyé et remplacé par un autre docile aux instructions divines. Mais notre Société, par la grâce de Dieu, porte témoignage en faveur du nom de Jéhovah dont elle respecte les désirs. Aussi est-ce contre Dieu même que murmurent les mécontents, puisque notre Société ne fait que se conformer aux volontés du Tout-Puissant; c'est ce qu'exprime la parabole par ces mots: « Et le recevant ils [les premiers ouvriers] murmurèrent contre le maître de la maison », Jéhovah. T 5/1/34.

Texte du 28 Août

« *Afin de ne pas laisser à Satan l'avantage sur nous, car nous n'ignorons pas ses desseins.* » — *2 Corinthiens 2:11* —

Satan est un ennemi subtil et rusé. Bien des hommes que leur foi en Christ Jésus avait amenés à s'unir à Dieu sont ensuite tombés dans les pièges de Satan. Quant à la réhabilitation de la parole et du nom de Jéhovah, elle n'a pas toujours été leur premier souci. Satan a égaré bien des hommes en proposant à leurs jugements un faux critère et en les amenant à cette conclusion que pour vivre selon l'esprit, il fallait avoir ce que l'on est convenu d'appeler un « caractère agréable ». Ils croient fermement que c'est ainsi qu'ils attireront d'autres personnes à la vérité et que c'est ainsi qu'il faut user de son influence pour le royaume du Seigneur. Or, qu'on le sache bien, il ne pourra jamais servir le Très-Haut avec fidélité et constance, en esprit et en vérité, celui qui n'est venu à Dieu que poussé par un homme forcément imparfait. T 6/33.

Texte du 29 Août

« *Je rassasierai de graisse l'âme des sacrificateurs, et mon peuple se rassasiera de mes biens, dit l'Eternel.* » — *Jérémie 31:14.*

Tous ceux qui sont 'entrés dans la joie du Seigneur' sont certainement rassasiés ou satisfaits, car autrement ils ne pourraient pas être joyeux. Ils savent à présent ce que Dieu se propose de faire avec eux et, avec la grâce du Seigneur, ils s'efforcent de leur mieux de faire sa volonté. Comme ils sont dans le temple et enseignés de Dieu, ils savent qu'ils sont ses enfants et membres de son organisation; grande est leur paix, et ils sont satisfaits. Ils se sont réveillés à la connaissance de leurs privilèges et surtout de leur grande prérogative d'être les témoins de Jéhovah et de participer à la réhabilitation de son saint nom, et cela les « rassasie » de satisfaction et de joie. « La joie du Seigneur » Jésus-Christ est la réhabilitation du nom de son Père, et quand il invite les fidèles à entrer dans cette joie, et ceux-ci le font, il en résulte nécessairement pour eux de la satisfaction. T 5/15/34.

Texte du 30 Août

« *Qu'ils louent le nom de l'Eternel! Car son nom seul est élevé.* » — *Psaume 148:13*

La grande question de la lutte de Satan contre Dieu fut expliquée à ceux qui furent admis dans le temple et qui constituent la « classe du temple ». Ils apprirent ce que Jéhovah attendait des créatures et surent qu'il voulait prouver qu'il lui était possible d'envoyer sur la terre des êtres capables de garder leur loyauté vis-à-vis de lui, afin d'établir qu'il était bien le Tout-Puissant d'où proviennent toutes les bénédictions. Cette « classe du temple » a reçu l'onction de Jéhovah qui lui donna un nom nouveau et en choisit les membres pour être ses témoins sur la terre. Afin de garder leur fidélité à Jéhovah, ces témoins, qui sont appelés aussi le « reste », vont toujours de l'avant, et portent témoignage devant les gouvernants et les peuples de la terre que Jéhovah est Dieu, que son royaume est arrivé et qu'il est la seule espérance de salut pour l'humanité souffrante. C'est là le message le plus important qui ait jamais été adressé au monde, car sa diffusion se rapporte à la réhabilitation du nom de Jéhovah. T 6/33.

Texte du 31 Août

« *Elle [la verge] devint un serpent. Moïse fuyait devant lui. L'Eternel dit à Moïse: Etends ta main, et saisis-le par la queue.* » — *Exode 4:3, 4.*

Le fidèle doit vaincre la peur sous toutes ses formes, car elle n'a de rapport qu'avec l'emploi qu'en fait Jéhovah pour faire tomber le mal ou punir l'ennemi. Alors Jéhovah envoya ses témoins, pour proclamer son message de mal ou sa vengeance contre l'ennemi, et maintenant ses témoins, le « reste », doivent prendre en mains le message prophétique, comme une chose mauvaise, comme un serpent, pour avertir l'organisation ennemie et pour sonner l'avertissement général. La distribution dans le monde entier du message de la vérité, qui proclame les desseins de Dieu de justifier son nom et de détruire l'ennemi et son organisation, est l'exercice d'un mal contre l'ennemi. Ce travail représente l'action de prendre le serpent par la queue. T 7/33.